



C'est un départ pour la négociation régionale avec l'Association patronale des CPE de Montréal et Laval (APCPE)

Pour les travailleuses d'une soixantaine de CPE de Montréal et de Laval qui sont membres de l'APCPE, la table est enfin mise pour la négociation régionale 2021.

Après plusieurs tentatives, c'est le 28 janvier que les équipes de négociations syndicales et patronales se sont rencontrées en mode virtuel. À cette occasion, le syndicat a principalement déposé ses demandes du volet normatif.

Le syndicat a pris acte du dépôt des demandes de l'employeur et en fera une étude attentive avant de faire un retour à la table de négociation.

Un calendrier de négociation est établi jusqu'en septembre prochain.

Rappelons que comme il l'a fait lors de la dernière négociation, soit de 2015 à 2018, l'APCPE refuse de participer à la négociation nationale qui regroupe le gouvernement et les associations patronales à une même table face à la partie syndicale pour mener une négociation coordonnée à partir d'un texte commun.

Malgré le choix de l'APCPE de faire bande à part, la position syndicale demeure ferme : le contenu de la négociation régionale doit s'arrimer avec le contenu de la négociation nationale qui s'appliquera dans tous les CPE de la province. Pas question de négocier au rabais avec l'APCPE !

Nous entreprenons cette ronde de négociation de bonne foi et en étant animées d'une volonté d'en arriver à une entente satisfaisante et juste, non seulement pour les parties, mais ultimement au bénéfice des parents et des enfants des CPE concernés par la négociation.

Cependant, malgré toute notre bonne volonté, il est difficile pour nous de mettre de côté les 12 jours de grèves nécessaires pour arriver à bout de l'obstination et de la rigidité démontrées par l'APCPE lors de la dernière négociation.

Également, il est difficile d'oublier qu'au mépris d'un protocole de retour au travail dument conclu et ratifié par l'employeur et par le syndicat, des mesures de représailles, liées à des coupes dans des indemnités de congés, ont été imposées à des travailleuses à temps complet ayant participé à la grève. Plusieurs CPE ont tout de même refusé d'appliquer cette mesure recommandée par leur association. D'ailleurs, des griefs syndicaux déposés à la suite de ces représailles seront entendus en arbitrage dans les prochaines semaines et nous avons bon espoir que justice sera rendue.

Mobilisation

La mise en place de la structure de mobilisation va bon train. La vice-présidence à la mobilisation, le conseiller à la mobilisation CSN ainsi que le comité de mobilisation régional sont en place et préparent un plan de mobilisation en accord avec les objectifs de la négociation. Dans les prochaines semaines, la mise en place de la structure de mobilisation dans toutes les installations des CPE de Montréal et Laval sera complétée avec la formation *Mobilisation*, de deux jours, à laquelle toutes les responsables de mobilisation seront invitées.

Soyez solidaires et restez attentives aux consignes syndicales, d'autres informations suivront au fur et à mesure de la poursuite de la négociation.

Vos comités de négociation et de mobilisation

